



Saint-Robert-Bellarmin

Appel de propositions

Exploitation d'un restaurant au chalet des loisirs

La Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin est propriétaire d'un immeuble situé au 10 rue des Loisirs, à proximité d'un parc pourvu de différents équipements de loisirs (surface de Deck-hockey, patinoire, terrain de baseball, etc). Ce bâtiment est notamment utilisé par la municipalité et les usagers du parc comme lieu d'accueil.

Une partie de ce bâtiment peut permettre l'exploitation d'un restaurant. L'espace faisant l'objet du présent appel de propositions est situé au rez-de-chaussée. Il est composé d'un local d'une superficie de $\pm 11.148 \text{ m}^2$ en plus de 2 salles de bain, lesquelles doivent demeurer accessibles, en tout temps, pour les usagers du parc, durant les heures d'ouverture de ce dernier.

La Municipalité envisage maximiser l'utilisation d'une partie du bâtiment dont elle est propriétaire et évalue actuellement l'ensemble des options qui s'offrent à elle.

Dans ce contexte, la Municipalité invite toute personne intéressée à présenter une proposition liée à l'exploitation future d'un restaurant dans le local précédemment mentionné, à faire parvenir sa proposition aux coordonnées mentionnées ci-après :

Les propositions devront traiter des conditions suivantes :

- Présentation générale (concept, services offerts, horaires, périodes d'exploitation, etc...);
- Prévoir la signature d'un bail;
- Respecter la vocation du bâtiment principal affecté aux loisirs;
- S'engager à exploiter un restaurant selon les conditions à intervenir avec la Municipalité, mais incluant obligatoirement



Saint-Robert-Bellarmin

l'obligation de conserver et préserver l'accès au bâtiment et les services offerts aux usagers des équipements de loisir;

- Prévoir des mesures permettant d'assurer l'accès aux locaux par la municipalité selon ses besoins, notamment lors de fêtes communautaires organisées par la Municipalité ou tout autre organisme désigné par cette dernière, par exemple, le festival « Saint-Robert en fête »;
- Prendre les lieux dans leur état actuel;
- Proposition de loyer qui sera à discuter;
- Obtenir tous les permis nécessaires à son opération incluant, le cas échéant, tout permis requis par le MAPAQ et s'engager à les maintenir en vigueur;
- Responsabilité des parties quant aux travaux d'entretien divers qui sera à discuter;
- Être titulaire d'une assurance responsabilité acceptable par la Municipalité;

Les éléments qui seront contenus dans une proposition pourront diverger de ceux mentionnés au paragraphe précédent. Dans la mesure où la Municipalité décidait d'aller de l'avant avec un projet, les éléments contenus dans la proposition retenue devront faire l'objet de discussions et mener à la conclusion d'un contrat entre les parties.

La Municipalité se réserve le droit d'accepter l'une quelconque des propositions, étant entendu que la Municipalité n'est pas obligée de procéder par appel d'offres. La Municipalité pourra accepter toute proposition qu'elle jugera approprié d'accepter et elle pourra même les refuser toutes. Si elle les refuse toutes, elle pourra lancer un nouvel appel de propositions ou encore négocier avec qui elle le veut bien. La Municipalité est la seule, maître de décider quelle est la proposition la plus avantageuse.

À moins d'une faute lourde ou intentionnelle, quelqu'un qui présente une proposition à la Municipalité renonce à l'avance à tout recours contre cette dernière, ses officiers, préposés, employés, représentants, mandataires ou assureurs, relativement à toute décision prise ou à tout geste posé par ces derniers dans le cadre du présent processus d'appel de propositions.

Pour toute information, veuillez communiquer au (418) 582-3420.

Toute proposition devra être acheminée au bureau de la Municipalité, au plus tard le **02 octobre 2020 à 16 h 00**.

Votre proposition devra être reçue à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT-BELLARMIN
10, rue Nadeau
Saint-Robert-Bellarmin (Québec)
G0M 2E0

ou par courriel au : dg@st-robertbellarmin.qc.ca

SIGNÉ À SAINT-ROBERT-BELLARMIN, ce 09 septembre 2020


Suzanne Lescomb
Directrice générale, secrétaire-trésorière